

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta
- Hélène Velasco-Graciet

1/ PROCES-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2016

➡ **La CFVU valide le procès-verbal du 17 novembre 2016.**

2/ CONVENTIONS DE FORMATION

2 Conventions et leurs annexes sont présentées par Mme Carribon à la commission :

- La convention cadre élaborée par le rectorat régissant le partenariat entre les EPCSCP* et les lycées concernant les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).
 - Double inscription des élèves,
 - Reconnaissance du parcours de l'étudiant CPGE à l'université et de l'étudiant de licence en CPGE,
 - Services rendus aux étudiants,
 - Modalités de validation des parcours (annexe).
- La convention de partenariat UBM/ESTBA (École supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine).
 - Conditions dans lesquelles les élèves de l'estba accèdent à la délivrance de la licence "Arts du spectacle", parcours "Théâtre",
 - Articulation des enseignements de la licence de théâtre et du diplôme national de comédien.

➡ **La CFVU valide la convention cadre de partenariat entre les EPCSCP et les lycées relatif aux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).**

➡ **La CFVU valide la convention de partenariat UBM/ESTBA.**

* Établissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel

3/ EVOLUTION DE LA REUSSITE SUR 3 ANS

Présentation Mme Dupuy, observatoire des étudiants.

Effectifs :

- En 2015/2016, forte croissance des effectifs surtout en licence (+18,5pts),
- Baisse des inscriptions en M2 depuis 2012-13 (-4,3 pts),
- En 2015-16, la part de néobacheliers et la part de redoublants parmi les inscrits en Licence 1 ont diminué. Questionnement sur les réorientations externes et le traitement réservé aux étudiants en réorientation à l'UB.

Réussite :

- Baisse du taux de réussite en L1 (- 3pts depuis 2013/2014), stabilité en L2 et L3,
- Diminution de la présence aux examens : augmentation du nombre de décrocheurs et d'inscriptions "fantômes",
- Master : légère baisse du taux de réussite mais les chiffres ne sont pas encore stabilisés,
- En L1, plusieurs formations connaissent une diminution significative des étudiants admis entre 2013 et 2015 : -6 pts en géographie, aménagement, -6,2 pts en histoire de l'art et archéologie, -6,5pts en information-communication et lettres.

4/ EVALUATION DES FORMATIONS DE L'ANNEE 2015/2016

Présentation Mme Dupuy, observatoire des étudiants.

- Enquête chaque année en avril/mai auprès de l'ensemble des étudiants de Licence, Master et CLES/CLUB,
- Un seul questionnaire commun.

En 2015/2016 : 3 075 questionnaires complétés pour l'ensemble des Licences et Masters, soit un taux de réponse global de 25,1%.

Quelques éléments d'analyse des résultats :

Difficultés rencontrées : En moyenne, seulement 10% des répondants n'ont rencontré aucune difficulté dans l'acquisition des connaissances. La CFVU relève d'importantes difficultés de l'expression écrite en langue française y compris en master. Questionnement sur les causes de ces difficultés et les solutions à y apporter.

Parmi ceux qui ont rencontré des difficultés, les étudiants de Master MEEF se distinguent en citant le plus fréquemment le rythme de la formation à 60%.

Appréciation d'ensemble :

C'est en Licence 1 que les étudiants sont les plus satisfaits, avec 82% d'avis bons ou très bons.

C'est en Master MEEF que les avis sont les plus critiques : 11% d'avis très mauvais, 35% de mauvais, 45% de bons et seulement 9% de très bons.

Evolutions du dispositif d'évaluation :

Dans les résultats de l'évaluation, les données statistiques sont très utiles mais elles sont utilement complétées par les commentaires associés restreints aux seuls responsables de formations.

A compter de janvier 2017, un **groupe de travail** sera mis en place afin de faire évoluer la charte, notamment en élargissant la diffusion des résultats aux conseils de perfectionnement une fois que ceux-ci auront été constitués.

5/ PRESENTATION DU DAPS

DAPS = Département des activités physiques sportives

MM. Lamarzelle, Canalès et Perot présentent les orientations politiques du DAPS au sein de l'université :

- Centrer la pédagogie sur l'étudiant afin de favoriser sa réussite,
- Améliorer les conditions d'études des sportifs de haut niveau (tutorat, aménagements horaires,...),
- Utiliser la pratique sportive comme lien social, accompagner les initiatives comme la course solidaire,
- Développer des activités pour l'épanouissement et le bien-être des étudiants et des personnels (yoga, relaxation,...),
- Faciliter la pratique sportive des personnels en proposant des créneaux réservés,
- Développer les actions transversales (AFP, partenariat direct avec des formations),
- Renforcer la coopération inter universitaire : souhait de mettre en œuvre un centre d'observation des pratiques sur le "corps".
- Améliorer la communication interne et externe sur les très bons résultats sportifs de nos étudiants.

6/ REGLEMENT FSDIE

Présentation M. Dagneau.

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est un fonds destiné à financer des projets portés par des étudiant-e-s, en associations ou individuellement. Il a pour objectif la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant tels que préconisés par la circulaire n° 2011-1021 du 3 novembre 2011.

Le FSDIE est alimenté par une partie des droits de scolarité acquittés par les étudiant-e-s auprès de leur université. Une part de ce fonds peut être affectée à l'aide sociale aux étudiant-e-s à hauteur de 30% du montant global annuel.

Depuis 1 an, le FSDIE ne présente plus de reliquat, la CDVEA (Commission de Développement de Vie Associatives Étudiantes) a souhaité proposer des critères plus stricts pour le financement des projets associatifs et individuels.

Tous les projets concourant à la vitalité étudiante, à l'acquisition de compétences informelles peuvent être accompagnés par le FSDIE. Toutefois, certains projets comme les frais de déplacements d'étudiant-e-s dans le cadre des études, des manifestations à caractère politique ou syndical, soirées étudiantes, gala,... sont exclus du financement par le FSDIE.

En revanche, certains projets spécifiques peuvent être aidés à condition de ne pas être inscrits dans des formations et faire l'objet d'une évaluation dans le cadre de celles-ci. Exemples : aide à l'insertion professionnelle, projets de voyage ou découverte. Les financements du FSDIE interviennent en complément matériel de celui pédagogique porté par la composante.

➡ **La CFVU valide le règlement FSDIE.**

6/ BILAN DES EXAMENS 2015/2016

Présentation : Mme. Lebraud, bureau des examens, direction de la scolarité.

Le nombre d'épreuves par session est en augmentation continue depuis 2014. Cette augmentation a un impact direct sur le nombre d'appels d'examens et de surveillances à organiser et sur la durée des sessions.

En 2015/2016, 936 épreuves écrites ont été organisées par le bureau des examens sur l'ensemble des sessions.

Avec la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation, le nombre d'épreuves à organiser continue de progresser sur la 1^{ère} session du 1^{er} semestre (+ 30), avec un nombre d'appel à organiser qui augmente de 24%.

La préparation du calendrier universitaire 2017/2018 devra intégrer la question du nombre d'épreuves terminales qui doit impérativement être réduit. Un état de l'évolution du nombre d'épreuves par formation sera proposé lors des prochaines séances du bureau.

7/ CALENDRIER CFVU 2017

Date	Objet
19/01/2016	Bureau CFVU
26/01/2017	CFVU
02/02/2016	Bureau CFVU
16/02/2016	Bureau CFVU
23/02/2016	CFVU
09/03/2016	Bureau CFVU
16/03/2016	CFVU
20/04/2016	CFVU
18/05/2016	CFVU
15 ou 22/06/2016	CFVU
06/07/2016	CFVU

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Difficultés de mise en œuvre des examens des UE dématérialisées pour les détenus. Une information complémentaire sur ce sujet devra être apportée sur cette question avant toute prise de décision.
- Situation des associations logées dans le bâtiment H pendant les travaux et de leur relogement à l'issue des travaux. Mme Ballesta propose de faire un point d'information à la CFVU du 26/01/2017.